

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 81 (1936)
Heft: 10

Nachruf: Capitaine Ernest Lorétan
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NÉCROLOGIE

† Le colonel Hauert.

Le colonel René Hauert est décédé le 5 octobre, à Lausanne, après une maladie qui l'avait forcé de s'aliter, il y a quelques mois déjà.

M. Hauert était né à Wangen (Berne) en 1881. Après avoir fait son apprentissage de brasseur à St-Imier, René Hauert alla faire plusieurs stages dans des brasseries à l'étranger.

A Lausanne, à la tête de la Grande Brasserie Beauregard, il fit preuve de sérieuses qualités de chef et d'administrateur. C'était un patron très strict, mais consciencieux et bon pour son personnel.

Recruté dans la cavalerie, il commanda successivement l'escadron de guides 9, le régiment de dragons 1, puis la première brigade de cavalerie.

A ces divers postes, il se montra officier plein d'allant, profondément attaché à son arme. Car Hauert fut avant tout un cavalier : il avait le goût des beaux chevaux, l'amour de l'équitation et le sens du terrain.

Chef plein d'autorité, il se montrait dans le privé cordial et bienveillant, dissimulant une grande sensibilité.

Ce fut lui qui, en 1925, prit l'initiative de la fondation de la Société des trompettes de cavalerie de la Suisse romande, dont il était Président d'honneur.

† Capitaine Ernest Lorétan.

Samedi après-midi, 24 octobre 1936, une foule émue a rendu les derniers honneurs au *capitaine Ernest Lorétan*, pilote-aviateur militaire et médecin-adjoint du médecin en chef des troupes d'aviation. Le capitaine Lorétan fut victime d'un accident mortel alors qu'il procédait à des exercices acrobatiques avec un appareil tchécoslovaque.

Né en 1904 à Sion, Ernest Lorétan fit ses études aux collèges de Saint-Maurice et de Stans. Après un court passage dans une administration fédérale, il reprit ses livres et ses études et, sa maturité en poche, s'inscrivit d'abord à l'Ecole vétérinaire de Berne, puis à la Faculté de médecine de Lausanne. Dès lors, notre camarade avait trouvé la carrière qui correspondait à ses goûts et à ses aspirations humanitaires.

Au point de vue militaire, Ernest Lorétan devint tout d'abord officier dans un bataillon d'infanterie valaisan. Il accomplit ensuite à Dübendorf l'école d'observateurs puis, en 1930, l'école de pilotes. Il se montra camarade sûr et fidèle et excellent soldat. Ses qualités de pilote, ses connaissances médicales spécialisées dans les recherches physiologiques du vol et son caractère énergique, droit et loyal, le désignèrent pour l'avancement. Il reçut son brevet de capitaine en 1935.

L'aviation militaire et ses amis sont douloureusement touchés par le sort tragique du capitaine Lorétan et ce décès prématuré au seuil d'une carrière utile à la science médicale et au militaire.

Nous présentons à la jeune épouse de notre camarade Lorétan et à sa famille, l'expression de notre très grande sympathie.